



## Quand le Garde regarde les activités socio-culturelles par le petit bout de la lorgnette !

Alors que la [presse](#) se fait le relais d'émois syndicaux consécutifs à l'organisation d'**activités au profit de femmes et d'hommes détenus sur les maisons d'arrêt de Seysses**, une nouvelle fois, la DAP - sous couvert d'injonctions ministérielles - préfère enjoindre aux Directeurs des services de réviser leur copie, au lieu d'estomper les doutes et suspensions sur le bien-fondé de ces actions.

Après les sorties culturelles, des sorties sportives, ce sont désormais les actions permettant un travail sur l'image de soi et du corps qui sont désormais pointées du doigt. *Non grata* en détention et séance tenante, les consignes en ce sens tombant dès lundi matin dans les services !

Ce nouvel événement nous replonge dans les polémiques nées de l'affaire « kholantesque » (karting à Fresnes) ou celle, plus récente, de l'annulation des [permissions de sortir au château de Versailles](#).

**Quel mépris pour nos missions** quand on sait que la DAP elle-même a lancé un appel à projet national sur le thème de l'esthétique dans le cadre de la formation professionnelle des détenu(es) ! Quelle farce grotesque !

Que les modalités de prise en charge des PPSMJ soient questionnées par les citoyens, qu'elles nécessitent d'être explicitées, est tout à fait normal. Les agents engagés dans ces projets se prêteront volontiers à cet effort de pédagogie si ces questions venaient souligner l'intérêt pour le travail fait auprès des publics confiés. Il est bien plus interrogant de voir des professionnels engagés syndicalement, dénigrer les actions menées par leurs collègues. C'est **incompréhensible et intolérable**.

Pour notre **intersyndicale**, outre l'argumentaire lamentable qu'ils présentent, le discrédit va trop loin.

Faut-il encore une fois rappeler que **ces actions ne sont pas des lubies** de coordonnateurs socio-culturels, de CPIP ou de directeurs isolés.

Décidés en équipe, ces projets sont validés par la chaîne hiérarchique : DISP, voire DAP pour les projets les plus importants.

Moult argumentaires peuvent légitimer une action socio-esthétique. La prévention suicide en détention, travailler l'estime de soi, le soin de soi pour repousser les discriminations et faciliter l'insertion professionnelle par exemple... Ces actions participent aussi à apaiser des détentions où les conditions de vie s'avèrent indignes. **Elles contribuent à la prévention de la récidive, et donc à la protection de la société**, par les apprentissages et le « vivre ensemble » qui animent chaque activité mise en œuvre.

Que dire de ceux qui jalourent les quelques heures offertes à ces personnes détenues pour sortir de leur cellule où elles sont entassées dans des conditions inacceptables.

Offertes ? Oui, par la force des choses. En effet, en ces périodes de restrictions budgétaires, ces actions en particulier, nécessitent toujours plus d'intelligence et d'ingéniosité, s'appuyant alors sur l'énergie déployée par les agents de terrains, sur un réseau local et le savoir-faire des coordinateurs socio-culturels pour fonctionner avec 3 francs 6 sous.

**Ce signalement syndical et la réaction du Garde ne font qu'alimenter l'image - mensongère ! – d'une oisiveté et d'un faste en détention où les personnes détenues seraient des nantis aux frais de la société !**

Cette polémique ubuesque est parfaite pour emporter l'opinion publique vers le sécuritaire, rendre inaudible et illisible, pour l'extérieur, les missions de prévention de la récidive et de réinsertion de l'administration pénitentiaire.

Ce mal à grande échelle semble avoir **emporté la conviction du [Garde des Sceaux - enclin aux annonces démagogiques à simplistes](#) reposant sur des préjugés et des jugements à l'emporte-pièce** - qui affirme à la presse, le 17.02.2025 : « *la fin des activités ludiques qui choquent tous nos concitoyens* ». Désormais les activités devront avoir directement trait au « *soutien scolaire, à la langue française, à l'activité autour du travail et à l'activité sportive à l'intérieur de la prison .* » N'en jetez plus !

Aussi, indignées face à de tels propos populistes, nos organisations syndicales se sont réunies en intersyndicale et, vous interrogent Monsieur le Ministre :

**- Savez-vous qu'en qualifiant « d'activités ludiques » les activités mises en œuvre dans les établissements pénitentiaires vous méprisez les agents qui travaillent quotidiennement au sein des SPIP et des établissements ?**

- Savez-vous qu'en parlant « d'activités ludiques », sans contextualiser leur mise en œuvre, vous affichez ouvertement votre méconnaissance du travail mené par le SPIP au sein des établissements pénitentiaires en vue de l'insertion professionnelle, sociale, familiale ; mais également de l'intérêt de ces actions pour un apaisement des détentions dans des établissements au bord de l'explosion du fait de la surpopulation carcérale ?

- Savez-vous que ces « activités ludiques » sont pensées dans un cadre évalué, dans une optique de réinsertion et en vue de lutter contre les effets désocialisant de l'incarcération ? Les dédaigner ainsi c'est faire fi de nombreuses études sur la réhabilitation sociale et ses différents leviers.

Pour l'**intersyndicale**, il est désespérant de répéter que ces actions sont, EVIDEMMENT, liées à un projet construit par des professionnels consciencieux dans l'objectif de travailler les leviers d'insertion des personnes qui nous sont confiées.

Pour l'**intersyndicale**, il est consternant que le Garde des Sceaux – à l'écoute des discours falsifiés d'une organisation syndicale - refuse d'entendre et de soutenir les professionnels en SPIP et en établissements pénitentiaires. Doit-on y voir son dédain pour nos missions ? Doit-on y voir son projet pour les SPIP ?

Aussi, notre **intersyndicale** demande à ce que la voix de l'ensemble des organisations syndicales de l'insertion probation soit enfin entendue et défendue par l'administration.

Notre **intersyndicale** demande une réflexion profonde sur la place du SPIP au sein de l'administration où les sujets sécuritaires, bien qu'importants, ne laissent aujourd'hui qu'une place résiduelle à la deuxième composante de la pénitentiaire.

**Il est inacceptable de subir les pulsions démagogiques et électoralistes d'un Ministre totalement déconnecté des professionnels et des savoir-faire des terrains !**

**Pour l'intersyndicale, il est urgent que le ministère de la Justice et la DAP établissent une stratégie de communication éclairante sur nos missions, pour l'opinion publique, hors et en crise, car pour l'heure, ils ne font qu'alimenter des polémiques.**